

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE



## Glass Monophase

## RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

## 1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

**Nom du produit :** Glass Monophase

**Référence :** FTCV-Glass

## 1.2 UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

**Utilisation de la substance / du mélange :** Gels UV d'affinité – tous types

## 1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**2 Personne responsable :** M'Novae – 120 Boulevard Ampère ; 79180 CHAURAY

**3 Téléphone :** 05.49.28.20.95

**4 Web site :** <https://mnails.fr>

**5 E-mail :** [reglementaire@mnovae.fr](mailto:reglementaire@mnovae.fr) - [info@mnails.fr](mailto:info@mnails.fr)

## 1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE

Pays	Organisme/société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	<a href="http://www.centre-antipoison.net">http://www.centre-antipoison.net</a>	+33(0)1 45 42 59 59	-

## RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

## 2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

**Classification selon CLP :**  
 Skin Irrit. 2: H315  
 Skin Sens. 1: H317  
 Eye Irrit. 2, H319  
 STOT SE 3: H335  
 Aquatic Chronic 2, H411  
 Aquatic Chronic 3, H412

**Effets indésirables les plus importants :** Provoque des irritations cutanées. Peut provoquer une réaction allergique cutanée et une irritation des voies respiratoires. Provoque de sérieuses irritations oculaires. Toxique et nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

## 2.2 ETIQUETAGE

Éléments d'étiquetage selon CLP :

**Déclaration de danger :** GSH07

**Mots de signalisation :** Attention

**Pictogramme de danger :** H315 : Provoque des irritations cutanées.



H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
 H319 : Provoque de sérieuses irritations oculaires  
 H335 : Peut provoquer des irritations des voies respiratoires.  
 H411 : Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.  
 H412 : Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Conseils de prudence :

P210 : tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.  
 P233 : Garder le récipient bien fermé.  
 P235 : Rester calme.  
 P270 : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.  
 P280 : Porter des protections : gants, survêtements, lunettes et des protections pour le visage.  
 P403 : Stocker dans un endroit ventilé.

## 2.3 AUTRES DANGERS

Non déterminé.

## RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom INCI	Nom IUPAC	CAS	EINCS	%	Classification CLP
<b>ALIPHATIC URETHANE METHACRYLATE</b>		82339-26-2	NA	30 - 40	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Chronic 2 H411
<b>URETHANE ACRYLATE</b>		NA	NA	25 - 35	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Aquatic Chronic 3 H412
<b>URETHANE ACRYLATE OLIGOMER</b>		73324-00-2	NA	10 - 15	Eye Irrit. 2 H319
<b>TRIMETHYLOLPROPANE TRIMETHACRYLATE</b>	2,2-bis(prop-2-enoyloxymethyl) butyl prop-2-enoate	3290-92-4	221-950-4	10 - 15	Aquatic Chronic 2 H411
<b>TRIPROPYLENE GLYCOL DIACRYLATE</b>	(1-methyl-1,2-ethanediyl)bis[oxy(methyl-2,1-ethanediyl)] diacrylate	42978-66-5	256-032-2	5 - 7	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Aquatic Chronic 3 H412
<b>SILICA</b>	dioxosilane	60676-86-0	NA	3 - 5	NA
<b>BENZOPHENONE</b>	diphénylméthanone	119-61-9	204-337-6	1 - 3	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Chronic 3 H412
<b>BENZOYL ISOPROPANOL</b>	2-hydroxy-2-methyl-1-phenylpropan-1-one	7473-98-5	231-272-0	1 - 3	Acute Tox. 4 H302
<b>METHACRYLIC ACID</b>	Acide 2-méthylprop-2-énoïque	79-41-4	201-204-4	0,1 - 1	Acute Tox. 4 H302 Acute Tox. 3 H311 Skin Corr. 1A H314

					Acute Tox. 4 H332 STOT SE 3 H335
<b>HYDROXYCYCLOHEXYL PHENYL KETONE</b>	(1-hydroxycyclohexyl)-phenylmethanone	947-19-3	213-426-9	0,1 - 1	NA
<b>POLYETHER ACRYLATE</b>		NA	NA	0,1 - 1	Acute Tox. 4 H302, Skin Sens. 1 H317, Eye Irrit. 2 H319
<b>DIOPROPYLENE GLYCOL DIACRYLATE</b>		57472-98-1	260-754-3	0,1 - 1	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319
<b>POLYESTER ACRYLATE</b>		NA	NA	0,1 - 1	NA
<b>Peut contenir</b>					
<b>CI 74160</b>		147-14-8	205-685-1	< 0,1	Skin Sens. 1 H317
<b>CI 51319</b>	2,20-dichloro-14,32-diéthyl-18,36-dioxa-4,14,22,32-tétrazanonacyclo [19.15.0.0 3,19.0 5,17.0 7,15.0 8,13 . 0 23,35 . 0 25,33 . 0 26,31 ]hexatriaconta-1,3,5(17),6,8,10,12,15,19,21,23(35),24,26,28 ,30,33-hexadécaène	6358-30-1	228-767-9	< 0,1	Skin Sens. 1 H317
<b>CI 56110</b>	1,4-bis(4-chlorophényl)-3-hydroxy-2 H -pyrrolo[3,4-c]pyrrol-6-one	84632-65-5	401-540-3	< 0,1	Skin Sens. 1 H317
<b>CI 15850</b>	disodium;2-[(3-carboxy-2-oxidonaphthalen-1-yl)diazenyl]-5-methylbenzenesulfonate	5858-81-1	227-497-9	< 0,1	Skin Sens. 1 H317

(Texte intégral des phases H et EUH : voir section 16)

## RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

<b>Premiers soins après contact avec la peau :</b>	Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver la zone de contact avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes.
<b>Premiers soins après contact oculaire :</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Premiers soins après ingestion :</b>	En cas d'ingestion de quantités appréciables, consulter un médecin.

**Premiers soins en cas d'inhalation :**

En cas d'exposition à une forte concentration de vapeur ou de brouillard, emmener la personne à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et consulter un médecin.

**4.2 PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES****Contact avec la peau :**

En cas de contact prolongé : rougeur, sécheresse, réactions allergiques.

**Contact oculaire :**

Déchirure, rougeur, brûlure, irritation.

**Ingestion :**

Problèmes gastriques, nausées, vomissements.

**Inhalation :**

Maux de têtes et vertiges.

**4.3 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES**

Après un examen approfondi de la victime, le médecin décide des mesures de sauvetage à prendre.

**RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser du dioxyde de carbone ou produits chimiques secs pour les petits incendies ; de la mousse aqueuse pour les grands incendies.

**5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE, PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX**

Une température élevée et des conditions d'incendie peuvent provoquer une polymérisation rapide et incontrôlée qui peut entraîner des explosions et une rupture violente des récipients de stockage ou des conteneurs. Éviter l'utilisation d'un jet d'eau pour contrôler les incendies, car une formation de mousse peut se produire.

**5.3 CONSEILS AUX POMPIERS**

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet pour entrer dans des zones confinées où il existe un risque d'exposition à des vapeurs ou à des produits de combustion.

**RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLES****6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE**

Une polymérisation spontanée peut se produire. Éliminer les sources d'inflammation. Utiliser des protections pour les yeux et la peau.

La réglementation américaine (CERCLA) exige la déclaration des déversements et des rejets dans le sol, l'eau et l'air dépassant les quantités à déclarer. Le numéro gratuit du US Coast Guard National Response Center est le suivant (800) 424-8802. Les règlements de l'UE exigent la consultation de la directive 98/24/EU.

**6.2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Placez les récipients qui fuient dans un endroit bien ventilé. Endiguer et récupérer les grands déversements.

**6.3 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE**

Absorbez les petits déversements avec des solides inertes (vermiculite, argile) et balayez/ramassez dans un conteneur d'élimination. Laver la zone de déversement avec une solution d'eau et de détergent puissant ; rincer à l'eau, mais minimiser l'utilisation d'eau pendant le nettoyage. Ne pas évacuer à l'égout !

## 6.4 REFERENCE A D'AUTRES RUBRIQUES

Elimination des déchets – Rubrique 13.

Protection personnelle – Rubrique 8.

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter de respirer les vapeurs. Garder le contenant fermé quand il n'est pas utilisé. Produit extrêmement sensible à la lumière, éviter l'exposition à la lumière. Enlever immédiatement tous les vêtements, les chaussures, les ceintures et autres articles en cuir contaminés. Incinérer les articles en cuir (y compris les chaussures). Laver les vêtements contaminés soigneusement avant réutilisation. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau après la manipulation. Les solvants ne doivent pas être utilisés pour nettoyer la peau en raison du potentiel de pénétration accru.

### 7.2 STOCKAGE

Conserver dans un endroit frais, à l'abri de la chaleur et de la lumière. Conserver à des températures inférieures à 100 °F/38 °C.

### 7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERES

Gel pour les ongles.

## RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION INDIVIDUELLE

### 8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

La composition du produit ne comporte aucun composant soumis à une exposition contrôlée sur le lieu de travail.

### 8.2 CONTROLE DE L'EXPOSITION

Pour identifier les exigences supplémentaires en matière d'équipement de protection individuelle (EPI), il est recommandé d'effectuer une évaluation des risques conformément à la norme EPI de l'OSHA (29CFR1910.132) ou à la norme européenne EN166 avant d'utiliser ce produit.

#### **Contrôle de l'exposition professionnelle :**

Protection des voies respiratoires :	Un appareil respiratoire de purification de l'air homologué par le NIOSH/MSHA avec une cartouche ou une boîte est peut-être autorisé dans certaines circonstances où l'on s'attend à ce que les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition. La protection fournie par les masques anti-poussière organique contre les vapeurs nuisibles peut être utilisée, mais l'utilisation du respirateur est limitée. Respecter les réglementations de l'OSHA sur les respirateurs figurant dans 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN 149.
Protection des mains :	Porter des gants imperméables (néoprène).
Protection des yeux :	Portez des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection du corps :	Porter des vêtements imperméables.

#### **Contrôle de l'exposition de l'environnement :**

Ne pas laisser entrer une grande quantité dans l'eau souterraine, les eaux usées, les déchets, ou la terre.

## RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence :</b>	Gel couleur
<b>Odeur :</b>	Odeur caractéristique des acrylates
<b>pH :</b>	Pas de données.
<b>Viscosité :</b>	Pas de données.
<b>Température de décomposition :</b>	Pas de données.
<b>Coefficient de partage octanol/eau Log Po/w :</b>	Pas de données.
<b>Pression de vapeur :</b>	Pas de données.
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas de données.
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas de données.
<b>Inflammabilité :</b>	Pas de données.
<b>Solubilité dans l'eau (20°C) :</b>	Pas de données.
<b>Point d'éclair (°F/°C) :</b>	Pas de données.
<b>Limites d'inflammabilité (vol%) :</b>	Pas de données.
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Pas de données.

### 9.2 AUTRE INFORMATION

Autre information : Pas de données.

## RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 REACTIVITE

Le produit réagit avec les agents oxydants forts, les agents réducteurs, les bases, les acides.

### 10.2 STABILITE CHIMIQUE

Le produit est stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

### 10.3 POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Polymérisation incontrôlée.

### 10.4 CONDITIONS A EVITER

Stockage à une température supérieure à 100 °F (38 °C), exposition à la lumière, perte d'air dissout, perte d'inhibiteur de polymérisation, contamination avec des matériaux incompatibles.

### 10.5 MATIERES A EVITER

Initiateurs de polymérisation, y compris les peroxydes, les agents oxydants forts, le cuivre, les alliages de cuivre, l'acier au carbone, le fer, la rouille et les bases de cordes.

### 10.6 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Pas de données.

## RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité orale aiguë : Aucune information disponible.

Toxicité cutanée aiguë : Aucune information disponible.

Toxicité aigüe par inhalation :	Aucune information disponible.
Contact cutané :	En cas de contact prolongé : rougeur, sécheresse, réaction allergique.
Contact oculaire :	Peut provoquer des larmoiements, des brûlures, des rougeurs, des irritations.
Ingestion :	Peut provoquer des troubles gastriques, des nausées, des irritations.
Inhalation :	Peut provoquer des maux de têtes et des vertiges.
Sensibilisation :	NA
Mutagénicité :	NA
Toxicité subchronique :	NA

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 TOXICITE

Nocif pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

### 12.2 PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Pas de données.

### 12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 MOBILITE DANS LE SOL

La mobilité dans le sol et dans l'eau est faible.

### 12.5 RESULTATS DE L'EVALUATION PBT

Non inclus.

### 12.6 AUTRES EFFETS INDESIRABLES

Non testé.

## RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Un produit non contaminé et correctement inhibé n'est pas un déchet dangereux RCRA. Il est de la responsabilité des producteurs de déterminer ce qui est classé comme un déchet dangereux. Se conformer à toutes les réglementations fédérales, étatiques et locales.

Éliminer les matériaux en dés et les absorbants conformément aux réglementations nationales, locales et fédérales. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'allumage ; Ne pas couper, percer ou souder sur ou près du conteneur. Mélanger avec un produit chimique compatible qui est moins inflammable et incinérer.

## RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 NUMERO UN

Le produit n'est pas classé comme dangereux pendant le transport.

### 14.2 NOM UN D'EXPEDITION APPROPRIEE

Le produit n'est pas classé comme dangereux pendant le transport.

**14.3 CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT**

Le produit n'est pas classé comme dangereux pendant le transport.

**14.4 GROUPE D'EMBALLAGE**

Le produit n'est pas classé comme dangereux pendant le transport.

**14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

**14.6 PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR**

Pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****15.1 REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT**

<b>Loi sur l'assainissement de l'air : HAP/ODS</b>	Ce produit contient les polluants atmosphériques dangereux suivants (HAP et ODS), tels que définis par la loi américaine de l'assainissement de l'air : - Benzophénone, CAS# 119-61-9 (SOCMI)
<b>Loi sur l'assainissement de l'eau : polluant prioritaire</b>	Ce produit ne contient pas de produit chimique listé dans la loi américaine prioritaire sur l'assainissement de l'eau.
<b>FDA : état de l'emballage alimentaire</b>	Ce produit n'a pas été écarté par la FDA de l'utilisation dans les emballages alimentaire et/ou tout autre application comme additif alimentaire indirect.
<b>Loi sur la sécurité et la santé au travail</b>	Ce produit est considéré comme un produit chimique dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA. Ses dangers sont : - Danger immédiat (aigu) pour la santé - Danger retardé (chronique) pour la santé - Danger réactif
<b>RCRA</b>	Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon RCRA (40 CFR 261).
<b>SARA Titre III : Section 302 (TPQ)</b>	Ce produit ne contient pas de produit chimique réglementé par Sec. 302 comme substances extrêmement dangereuses.
<b>SARA Titre III : Section 302 (RQ)</b>	Ce produit ne contient pas de produit chimique réglementés par Sec. 304 comme substances extrêmement dangereuses pour la notification de libération d'urgence (liste « CERCLA »)
<b>SARA Titre III : Section 311 - 312</b>	Ce produit est considéré comme un produit chimique dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA et est réglementé par la section 311-312 (40 CFR 370). Ses dangers sont : - Danger immédiat (aigu) pour la santé

	- Danger retardé (chronique) pour la santé - Danger réactif
<b>SARA Titre III : Section 313</b>	Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la SEC. 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et 40 CFR Part 372.
<b>TSCA Section 8(b) : Inventaire : Règle de nouvelle utilisation importante de la TSCA</b>	Ce produit contient des produits chimiques répertoriés dans l'inventaire du TSCA ou est conforme aux exigences de notification préalable à la fabrication de TSCA. Aucun des produits chimiques listés n'a de SNUR sous TSCA.

**Réglementations internationales :**

<b>CDSI : Inventaire Canadien (sur la liste canadienne de transition)</b>	Titanium dioxide CAS # 13463-67-7 is on the DSL list. WHMIS = n/da Hydroxycyclohexyl phenyl ketone CAS #947-19-3 is on the DSL list. WHMIS = n/da Benzophenone, CAS #119-61-9 is on the DSL list. WHMIS = n/da
<b>EINECS : Inventaire Européen</b>	<p>Mentions de danger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- H315 : Provoque des irritations cutanées.</li> <li>- H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.</li> <li>- H319 : Provoque de sérieuses irritations oculaires</li> <li>- H335 : Peut provoquer des irritations des voies respiratoires.</li> <li>- H411 : Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.</li> <li>- H412 : Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.</li> </ul> <p>Conseils de prudence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P210 : tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.</li> <li>- P233 : Garder le récipient bien fermé.</li> <li>- P235 : Rester calme.</li> <li>- P270 : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.</li> <li>- P280 : Porter des protections : gants, survêtements, lunettes et des protections pour le visage.</li> <li>- P403 : Stocker dans un endroit ventilé.</li> </ul>

**RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS****Liste complète des phrases H des sections 2 et 3 :**

Acrute Tox 4.	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Acrute Tox. 3	H311	Toxique en cas de contact cutané.
Skin Corr. 1A	H314	Provoque de sévères brûlures cutanées et des lésions oculaires.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque des irritations cutanées.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation oculaire.
Acrute Tox. 4	H332	Nocif en cas d'inhalation.
STOT SE 3	H335	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets néfastes à long terme.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets néfastes à long terme.

**Phrases P :**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.
P233	Garder le récipient bien fermé.
P235	Rester calme.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.
P280	Porter des protections : gants, survêtements, lunettes et des protections pour le visage.
P403	Stocker dans un endroit ventilé.

**Disclaimer :**

Bien que Silcare® estime que les données contenues dans le présent document sont exactes et proviennent de sources qualifiées, ces données ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une représentation pour laquelle Silcare® est responsable. Ils sont proposés uniquement pour votre considération, votre enquête et votre vérification. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par l'utilisateur comme étant conforme aux lois et réglementations fédérales, nationales et locales applicables. Silcare® demande à tous les Clients qui reçoivent cette fiche de données de sécurité de l'étudier attentivement afin d'être informés de tout danger présenté par le produit. En matière de sécurité, le Client doit :

- Informer ses employés, agents et sous-traitants des informations contenues dans ce formulaire.
- Fournir un exemplaire de ce formulaire à chacun de ses propres clients pour ce produit.
- Demandez à ces mêmes clients d'informer à leurs propres employés et clients.